

Habitat accompagné des personnes âgées et handicapées : la DGCS lance une enquête nationale

Auteur(s) : O. S.

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a récemment lancé une enquête nationale auprès des différents acteurs concernés par l'habitat accompagné pour personnes âgées et personnes handicapées, afin de référencer l'offre existante et de connaître ses caractéristiques.

« *Un nombre croissant de personnes en situation de handicap et de personnes âgées [...] souhaite choisir son habitat et les personnes avec qui le partager le cas échéant* », explique l'administration dans une note introductive. « *Elles expriment une forte demande de projet social et de services associés au logement dans un environnement adapté et sécurisé qui garantisse conjointement inclusion sociale et vie autonome en milieu "ordinaire"*. » Pour satisfaire cette demande, se développe une nouvelle forme d'habitat – dénommée dans l'enquête « *habitat accompagné* » – en complément de l'offre médico-sociale, souvent dans le cadre d'initiatives portées par des acteurs associatifs, des collectivités locales et leurs centres communaux d'action sociale, des mutuelles et des bailleurs sociaux. Cette nouvelle offre, indique la DGCS, « *doit être entendue comme un ensemble d'habitations constitué de logements autonomes ou un ensemble de logements au sein d'un même appartement, souvent associés à des services et promouvant un projet social spécifique* » (résidences services à caractère social, béguinages, habitats partagés, appartements communautaires, domiciles partagés...).

Toutefois, la connaissance sur ces dispositifs « *reste encore très parcellaire* » d'où le lancement, par l'administration, d'une enquête nationale relayée par l'Union nationale des centres communaux d'action sociale sur son site Internet (www.unccas.org, rubrique « actualités »). Composée d'une cinquantaine de questions, elle doit permettre de **repérer les projets** d'habitat accompagné dans les territoires et de **mieux connaître ces solutions alternatives** au domicile classique comme à l'institution spécialisée : nature des logements concernés, publics accueillis, services proposés, freins et leviers de développement...

Les réponses sont à adresser **avant le 28 octobre 2016** à jean-philippe.body@social.gouv.fr et marie.golhen@social.gouv.fr.

<http://www.unccas.org/habitat-accompagne-des-personnes-agees-et-handicapees-enquete-de-la-dgcs#.V9gg7VuLSUk>

Questionnaire relatif à l'habitat innovant pour personnes âgées, personnes en situation de handicap, et personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, alternatif au domicile classique et à l'institution

Un nombre croissant de personnes en situation de handicap et de personnes âgées, y compris de personnes atteintes de maladies neurodégénératives, souhaite choisir son habitat et les personnes avec qui le partager, le cas échéant. Elles expriment une forte demande de projet social et de services associés au logement dans un environnement adapté et sécurisé qui garantisse conjointement inclusion sociale et vie autonome en milieu « *ordinaire* ». Ces formes d'habitat, plus souples, et aussi parfois plus économiques pour des personnes aux revenus modestes, apportent une réponse complémentaire au logement ordinaire et à l'hébergement en institution.

Pour satisfaire cette demande, une diversité de formes de logement, souvent avec services associés, se développe, souvent dans le cadre d'initiatives portées par des acteurs associatifs, des collectivités locales et leurs centres communaux d'action sociale (CCAS), des mutuelles et des bailleurs sociaux. Ces initiatives viennent en complément de l'offre médico-sociale, elles sont d'ailleurs quelquefois portées par des gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux, qui trouvent par ce biais une façon plus souple d'accompagner ces types de public.

Cette nouvelle forme d'habitat, dénommée dans la présente enquête « *habitat accompagné* », peut constituer une réponse en termes d'insertion pleine et entière dans la cité et de libre choix de leur mode de vie pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Cette nouvelle offre doit être entendue comme un ensemble d'habitation constitué de logements autonomes ou un ensemble de logements au sein d'un même appartement, souvent associés à des services et promouvant un projet social spécifique. Les appellations peuvent être multiples : résidences services à caractère social, béguinages, habitats partagés, appartements communautaires, domiciles partagés,...

Par conséquent, il faut veiller, dans vos réponses, à prendre en considération tout type d'habitat innovant à destination de ces publics dont vous pourriez avoir connaissance (le périmètre de l'étude est volontairement large).

Les pratiques sont néanmoins inégales en la matière et la connaissance sur cette nouvelle offre en émergence reste encore très parcellaire.

Pour cette raison, la DGCS lance une enquête nationale auprès de l'ensemble des acteurs concernés (collectivités locales, bailleurs sociaux, caisses de retraite) afin de repérer les initiatives et les projets d'habitats accompagnés dans les territoires, d'identifier des « *territoires témoins* » et de comprendre leur positionnement face à cette nouvelle offre émergente.

Cette enquête est formalisée ci-après. Il vous est demandé de répondre à ce questionnaire et de le retourner **aux deux adresses suivantes avant le 28 octobre 2016** :

- jean-philippe.body@social.gouv.fr

- Marie.golhen@social.gouv.fr

Ce questionnaire doit contribuer à l'ensemble des travaux en cours ou à venir de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) effectué dans le cadre de la mise en œuvre de :

- La mesure 19 du plan maladies neuro-dégénératives (PMDN) ;

- Les mesures du rapport annexé à la loi n°2015-1176 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Les mesures de la Conférence nationale du handicap (CNH).

Monsieur Jean-Philippe Body (jean-philippe.body@social.gouv.fr) et Madame Marie GOLHEN (Marie.golhen@social.gouv.fr) sont à votre disposition pour tout complément d'informations.

Règles de saisie :

Code couleurs des cellules en feuille "Base" :

- Zone de saisie :



- Menu déroulant :



Fiche d'information pour chaque projet d'habitat accompagné

Nom et type de structure :

Nom/Prénom/Numéro de téléphone d'un correspondant :

Localisation :

Date d'ouverture :

Nom et statut du porteur de projet :

Nom et statut du propriétaire :

Nom et statut du gestionnaire :

Nombre de logements :

- F1
- F1 bis
- F2
- F3 et +

Descriptif synthétique du projet (insister particulièrement si ce projet est spécifiquement destiné aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives ou personnes en situation de handicap psychique)

Quelles sont les catégories de personnes accueillies dans cet habitat ? plusieurs réponses possibles

- Personnes âgées autonomes (GIR 5 et 6)
- Personnes âgées dépendantes (GIR 1 à 4)
- Personnes en situation de handicap physique
- Personnes en situation de handicap psychique
- Jeunes (étudiants ou travailleurs)
- Personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative
- Aidants
- Autres :

La mixité intergénérationnelle est-elle recherchée ?

Concernant le loyer et les charges locatives, quel est le montant :

Minimum

Maximum

Moyen

Concernant les services obligatoires, quel est le montant ?

--

Les locataires peuvent-ils prétendre à une allocation logement ou à une aide personnalisée au logement ?

Constatez-vous dans cet habitat une mise en commun partielle ou totale de la prestation de compensation du handicap ou de l'aide personnalisée autonomie des résidents ?

De quelle nature est l'accompagnement proposé au sein de l'habitat accompagné ?

Auto-gestion des habitants (pas d'accompagnement spécifique)

Personnel(s) dédié(s) au sein de la structure (de type gouvernante ou animateur)

Intervention extérieure (association partenaire, prestataires, intervenants à domicile...)

Conventionnement avec des structures médico-sociales (SAMSAH, SSIAD,...)

Autre : précisez

--